

Appel à Rassemblement Contre l'expulsion du Palmier Contre toutes les expulsions



Depuis le 27 décembre 2012, Le Centre Social Occupé Auto-organisé (CSOA) du Palmier à Lédar (Saint-Girons) est installé dans une maison et trois parcelles situées à l'extrémité des terrains d'une usine désaffectée et totalement abandonnée à son sort depuis 2008. Celle-ci appartient aujourd'hui à la communauté de communes.

Cette occupation faisait suite à l'expulsion en octobre 2012 de l'Allantvers, au centre de St Girons, lui-même occupé depuis juin 2012, pour répondre à la carence d'espace ouvert sur des pratiques collectives et créatives.

Le jeudi 19 Mars, le procès pour expulser les habitants du terrain au Tribunal d'Instance a conclu, malgré les arguments indiscutables que nous avons avancé, qu'il était compétent pour juger cette affaire.

La loi prévoit que les procès pour occupation sans titre de terrains doivent se juger au tribunal de Grande Instance à Foix et nous considérons que, par cette décision, le juge nous interdit le droit de nous défendre correctement sur le fond en utilisant un argument procédurier *capillotracté*.

C'est dans la rue que nous discuterons du fond

**Soyons nombreuses sur le parking
du tribunal de Saint Girons**

le jeudi 7 mai

Pique-nique à 12h

Procès à 14h30

pendant que le juge décidera sans nous
de quelle manière il essaiera d'expulser.

**Nous continuerons à nous battre contre toutes les expulsions, qu'elles
soient par la force ou la ruse administrative, dans nos frontières ou au-delà.**

Le Centre Social Occupé Auto-organisé (CSOA Le Palmier) est un lieu vivant ouvert à une multitude d'initiatives, que chacun peut proposer lors des assemblées ouvertes mensuelles. En 2 ans au Palmier, il y a eu :

- rencontres : ciné-club, présentations de livres, réunions de collectifs, associations et syndicat (atelier juridique, autodéfense face à l'administration...)
- activités : jardinage (plantation d'arbres, permaculture...), chaudronnerie, vidéo, peinture, radio, atelier bois, couture, théâtre forum, clown, fabrication de toilettes sèches, atelier charpente...
- événementiel : concerts, soirées de soutien, spectacles.
- services publics libres et gratuits : bibliothèque, local non marchand, après-midi des enfants.

**Tout fonctionne sur la solidarité, l'autogestion, l'autonomie
sans subventions et sans en demander.**

Des caravanes et camping-cars sont installés sur les terrains attenants à la maison. Cela permet à de nombreuses personnes de prendre le temps de trouver une solution plus pérenne à leur problème de logement ou de répondre à leur besoin d'habitat adapté à leur activité mobile ou saisonnière.

Mais le harcèlement de la mairie à l'encontre
du palmier et de ses initiatives continue.

Il est nécessaire de maintenir cet espace ouvert !

Si une expulsion est ordonnée :

- Les habitations installées près de la maison seront évacuées *manu militari*.
- Les événements culturels organisés aux abords de la maison seront réprimés.
- Les initiatives extérieures seront interdites.

**Ce procès est aussi pour nous un symbole de résistance d'ici et d'ailleurs qu'il est
nécessaire d'entreprendre face à des stratégies d'aseptisation et d'appropriation
des villes avec leurs logiques de pouvoir et leurs privilèges.**



59 avenue Maréchal Foch
<https://lepalmier.squat.net/>